

2001-02-08

Procès-verbal de la réunion de la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) tenue le jeudi 8 février 2001, à partir de 14 h 10 dans la salle des audiences publiques, bureaux de la CCSN, 280 rue Slater, Ottawa (Ontario).

Présents:

L.J. Keen, présidente
Y.M. Giroux
A.R. Graham
L.J. MacLachlan

G.C. Jack, secrétaire
A. Nowack, conseillère juridique principale
B. Gerestein, rédacteur du procès-verbal

Les conseillers de la Commission sont J. Harvie, M. James et K. Pereira.

Présidente et secrétaire

1. La présidente agit à titre de présidente de la séance, et le secrétaire de la Commission fait fonction de secrétaire; le chef du Groupe des services à la Commission est le rédacteur du procès-verbal.

Constitution

2. Étant donné qu'un avis de convocation en bonne et due forme a été envoyé et qu'il y a quorum, la séance est reconnue comme légalement constituée.

3. Depuis la réunion de la CCSN tenue le 18 janvier 2001, les documents CMD 01-M11 à CMD 01-M18 ont été distribués aux commissaires. Ils sont décrits en détails à l'annexe A.

Adoption de l'ordre du jour

4. La version révisée de l'ordre du jour, CMD 01-M12, est adoptée.

DÉCISION

Procès-verbal de la réunion de la Commission canadienne de sûreté nucléaire tenue le 18 janvier 2001

5. Les commissaires approuvent le procès-verbal de la réunion de la Commission tenue le 18 janvier 2001; réf. CMD 01-M13.

DÉCISION

Suivi des réunions précédentes

6. Les commissaires reçoivent, à titre d'information, le rapport sur les questions découlant des réunions précédentes de la Commission de contrôle de l'énergie atomique; réf. CMD 01-M14.

7. Les commissaires reçoivent, à titre d'information, le rapport sur les questions découlant des réunions et audiences précédentes de la Commission canadienne de sûreté nucléaire; réf. CMD 01-M15.

Rapport des faits saillants

8. Les commissaires passent en revue le rapport des faits saillants n° 2001-2 avec le personnel de la CCSN; réf. CMD 01-M16.

Établissement des catégories de permis

9. Les commissaires reçoivent pour étude une demande du personnel de la CCSN, visant à ajouter à la liste des catégories de permis, approuvée par la Commission dans le CMD 00-M16, les catégories de permis pour l'entretien de l'équipement réglementé de catégorie II; réf. CMD 01-M17. (Suite au point 12)

Dose de rayonnement dépassant les limites réglementaires, Edmonton (Alberta)

10. Les commissaires reçoivent pour information un suivi du personnel de la CCSN concernant la surexposition d'un employé de Rivest Testing, Edmonton (Alberta), survenue le 23 octobre 2000; réf. CMD 01-M18.

Clôture de la partie publique

11. Les commissaires lèvent par consensus la partie publique de la réunion à 14 h 17.

Établissement des catégories de permis (Suite du point 9)

12. Après des délibérations à huis clos, la Commission canadienne de sûreté nucléaire approuve la liste des catégories de permis pour l'entretien de l'équipement réglementé de catégorie II, contenue dans le CMD 00-M17. La commissaire MacLachlan s'abstient.

DÉCISION

Clôture de la séance

13. La séance est levée à 14 h 55.

Présidente

Rédacteur du procès-verbal

Secrétaire